

Rapport Financier Annuel 2017

1er janvier au 31 décembre 2017



Soft computing SA

Sommaire

Déclaration des personnes physiques responsables 3

Comptes annuels :

I/ Bilan 5
II/ Compte de résultat 7
III/ Tableau de flux de trésorerie 8
IV/ Variation des capitaux propres 9
V/ Annexe 10

Rapport de gestion 22

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels 38

Information financière retraitée IFRS au 31/12/2017 45

I/ Bilan 46
II/Compte de résultat 46
III/ Tableau de flux de trésorerie 46
IV/ Notes relatives à l'information financière IFRS 489

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les informations financières
retraitées IFRS 51

Déclaration des personnes physiques responsables

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes présentés dans le rapport financier annuel 2017 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.

Le Président du Conseil d'administration
Eric FISCHMEISTER

Comptes annuels au 31 décembre 2017

I/ Bilan

BILAN ACTIF	31/12/2017			31/12/2016
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
en K €				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	101	101		
Concession, brevets et droits similaires	3	3		
Fonds commercial	8 757	593	8 164	8 164
Autres immobilisation incorporelles	30	30		1
Immobilisations corporelles				
Constructions				
Autres immobilisations corporelles	1 901	1 575	326	401
Avances et acomptes	109		109	
Immobilisations financières				
Titres de participations				
Prêts	5		5	5
Autres immobilisations financières	23		23	1 969
Total I	10 932	2 303	8 629	10 541
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	47		47	47
Créances				
Clients et comptes rattachés	14 271	38	14 233	11 260
Autres créances	5 549		5 549	4 299
Valeurs mobilières de placement	24		24	9
Disponibilités	3 215		3 215	3 233
Charges constatées d'avance	1 303		1 303	446
Total II	24 409	38	24 372	19 295
TOTAL ACTIF	35 341	2 340	33 001	29 836

BILAN PASSIF	31/12/2017	31/12/2016
en K €		
Capitaux propres		
Capital	418	454
Prime d'émission, de fusion, d'apport	3 182	5 104
Réserve légale	86	86
Réserve réglementée	8	8
Autres réserves		
Report à nouveau	10 852	9 738
Résultat	2 479	2 136
Total I	17 025	17 525
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	46	160
Provisions pour charges		
Total II	46	160
Dettes		
Emprunts obligataire convertibles		
Emprunts et dettes financières		
Emprunts et dettes financières divers		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 673	1 888
Dettes fiscales et sociales	8 676	7 144
Dettes sur immobilisation et comptes rattachés		
Autres dettes	837	797
Produits constatés d'avance	3 744	2 323
Total III	15 930	12 151
TOTAL PASSIF	33 001	29 836

II/ Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2017	31/12/2016
en K€		
Chiffre d'affaires	40 543	40 036
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	29	69
Autres produits		
Total produits d'exploitation	40 572	40 105
Achats de marchandises		
Autres achats et charges externes	6 289	7 934
Impôts, taxes et versements assimilés	1 417	1 352
Salaires et traitements	20 859	19 679
Charges sociales	9 907	9 433
Dotations aux amortissements des immobilisations	267	252
Dotations aux provisions sur actif circulant	1	37
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges		
Total charges d'exploitation	38 740	38 687
Résultat d'exploitation	1 832	1 419
Produits financiers de participations		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transfert de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cessions de VMP		9
Total produits financiers		9
Dotations aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différence négative de change		2
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total charges financières		2
Résultat financier		7
Résultat courant avant impôts	1 831	1 426
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	78	61
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2	
Reprise prov. Pour risques & charges except.	42	210
Total produits exceptionnels	121	271
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	128	282
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	7	
Autres Charges exceptionnelles		
Dotations aux amortissements et aux provisions		42
Total charges exceptionnelles	135	324
Résultat exceptionnel	-14	-52
Participation des salariés aux résultats	66	
Impôt sur les bénéfices	-727	-763
Bénéfice ou perte	2 479	2 136
Résultat par action (en Euros)	1,18	1,05
Résultat dilué par action (en Euros)	1,18	1,02

III/ Tableau de flux de trésorerie

(En K€)	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net	2 479	2 136
Dotations nettes aux amortissements et provisions	153	123
Plus et moins values de cession	6	
Impôt calculé	-1 025	-763
Mali provenant de la cession d'actions propres		-245
Marge brute d'autofinancement (avant impôt)	1 613	1 252
Variation du besoin en fonds de roulement (BFR) (1)	-277	-1 505
CIR encaissé		888
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 336	635
Acquisitions d'immobilisations	-319	-142
Cessions d'immobilisations	2	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-318	-142
Réduction de capital		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-1 021	-1 022
Encaissements d'emprunts		
Remboursements d'emprunts		
Rachat des actions propres		
Cession des actions propres		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 021	-1 022
Incidence des variations de taux de change		
Variation de trésorerie	-3	-529
Trésorerie à l'ouverture	3 242	3 771
Trésorerie à la clôture	3 239	3 242
(1) La variation du BFR 2016 comprend notamment : créances clients 0,8 M€ et dettes sociales : 0,6 M€		

IV/ Variation des capitaux propres

En Keuros	Capital	Primes	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Total Capitaux Propres
Capitaux propres au 31/12/2014	502	6 800	94	7 393	1 677	16 466
Affectation du résultat 2014				1 677	-1 677	
Réduction de capital	-50	-1 695				-1 745
Dividendes				-546		-546
Résultat 31/12/2015					2 235	2 235
Capitaux propres au 31/12/2015	453	5 105	94	8 524	2 235	16 410
Affectation du résultat 2015				2 235	-2 235	
Augmentation de capital	1	-1				
Dividendes				-1 022		-1 022
Résultat 31/12/2016					2 136	2 136
Capitaux propres au 31/12/2016	454	5 104	94	9 738	2 136	17 525
Affectation du résultat 2016				2 136	-2 136	
Augmentation de capital	10	-10				
Réduction de capital	-45	-1 912				-1 957
Dividendes				-1 021		-1 021
Résultat 31/12/2017					2 479	2 479
Capitaux propres au 31/12/2017	418	3 182	94	10 852	2 479	17 025

V/ Annexe

La société SOFT COMPUTING SA a son siège social au 55, Quai de Grenelle 75015 PARIS et son numéro SIRET est 330 076 159 000 79.

Soft Computing est le spécialiste du marketing digital data-driven. Ses 400 consultants, experts en sciences de la donnée, en marketing digital et en technologies big data, aident au quotidien plus de 150 entreprises à travers le monde à exploiter tout le potentiel de la donnée pour améliorer l'expérience de leurs clients et le ROI de leur marketing digital

Soft Computing est cotée à Paris dans le compartiment C d'Euronext.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 8 mars 2018.

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2017 a un total qui s'élève à 33 001 K€ et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat courant de 1 831 K€ et un bénéfice net de 2 479 K€.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels :

- . Faits caractéristiques
- . Règles et méthodes comptables
- . Détail des principaux postes du bilan et du compte de résultat

Faits caractéristiques

Néant.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les méthodes de présentation et d'évaluation n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent ; la société n'a pas été impactée par l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017 du règlement ANC 2015-05.

PRINCIPALES METHODES UTILISEES

. Immobilisations incorporelles

- Les logiciels sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis sur une durée de 2 à 5 ans pour les logiciels acquis à compter du 1^{er} janvier 2017.
- Les frais de développement de nouveaux produits sont inscrits à l'actif et amortis sur une durée maximale de 5 ans. Ils sont déterminés en fonction de l'analyse des fiches de suivi de chaque projet.
- Les fonds de commerce et les autres actifs incorporels assimilés sont évalués à leur coût d'acquisition. Conformément au règlement ANC 2015-06, la société réalise un test annuel de dépréciation, et lorsqu'un d'indice de perte de valeur est détecté.
Le test de dépréciation est réalisé en fonction d'une approche multicritère et mis en œuvre à la clôture de l'exercice.

. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue. La valeur résiduelle des immobilisations à la fin de leur durée d'utilité est nulle.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- | | |
|--------------------------------|------------|
| - Installations et agencements | 5 à 10 ans |
| - Matériel de transport | 4 ans |
| - Matériel informatique | 1 à 3 ans |
| - Mobilier | 7 à 10 ans |

Aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé, l'amortissement dégressif appliqué au matériel informatique, étant considéré comme reflétant correctement l'obsolescence rapide de ce type d'immobilisation.

. Suivi des fonds de commerce (et autres actifs incorporels le cas échéant)

Les malis de fusion sont affectés en fonds de commerce et ont une durée d'utilisation illimitée.

Au 31 décembre 2017, le test de dépréciation a été établi en fonction d'une approche multicritère (ratios utilisés par les analystes financiers du secteur tels que VE/CA, perspectives de rentabilité, Discounted Cash Flow), aucune perte de valeur n'a été constatée.

. Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les valeurs mobilières de placement de type OPCVM sont comptabilisées selon la règle du FIFO.

. **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

. **Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires est calculé au prorata de l'avancement des travaux. La facturation émise est donc ajustée en fonction de la prestation réellement effectuée sur la période.

Le pourcentage d'avancement résulte d'une analyse par contrat des journées d'intervention valorisées engagées par rapport au nombre total des journées nécessaires à la réalisation des prestations prévues au contrat.

Si l'avancement des travaux réellement effectués est inférieur au chiffre d'affaires émis, un ajustement est comptabilisé au passif dans un compte de produits constatés d'avance.

Si l'avancement des travaux réellement effectués est supérieur au chiffre d'affaires émis, un ajustement est comptabilisé à l'actif dans un compte de factures à établir.

Une provision pour perte à terminaison est comptabilisée lorsque le montant prévisionnel total des journées d'intervention valorisées sur l'ensemble du contrat est supérieur à la facturation totale prévue.

. **Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges correspondent aux sorties probables de ressources sans contrepartie pour la société. Ces provisions correspondent aux montants les plus probables que l'entreprise est susceptible de devoir verser.

. **Engagements de retraite**

Le montant des engagements de retraite est calculé selon une évaluation actuarielle prenant en compte des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, d'accroissement des salaires et d'actualisation.

Les engagements en matière de départ en retraite des salariés s'élèvent à 822 K€ au 31/12/2017. Ils ne sont pas provisionnés au bilan.

. **Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel comprend les éléments dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de la société, et qui ne sont pas supposés se reproduire de manière fréquente ou régulière. Ainsi, les indemnités transactionnelles versées au titre des licenciements représentent des charges exceptionnelles.

. **Résultat par action et résultat dilué par action**

Le résultat par action est calculé en rapportant le résultat net au nombre d'actions en circulation (hors autocontrôle).

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de la conversion de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives, notamment des options de souscription d'actions, actions gratuites à la date d'arrêt.

. **Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi et suivi :**

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a été instauré par l'article 66 de la Loi de finances rectificative n°2012-1510 du 29 décembre 2012. Il est calculé sur le total des rémunérations versées au titre de l'année civile et le produit est pris en compte au rythme de l'engagement des charges de personnel.

Conformément à la note d'information de l'ANC du 28 février 2013, le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel par le crédit d'un sous-compte 645 spécifiquement ouvert à cet effet. Les montants comptabilisés dans les comptes sont les suivants :

En K€	2017	2016
Compte de résultat (charges de personnel)	298	245
Bilan (Créance Etat)	1 287	989

Au titre de l'exercice 2017, le montant du CICE est de 298 K€.

Détail des principaux postes du bilan et du compte de résultat (en k€)

NOTE 1 - IMMOBILISATIONS

en Keuros	Val. Brute au début de l'exercice	Acquisitions de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Virement de poste à poste	Val. Brute en fin d'exercice
Frais de développement	101				101
Fonds de commerce (*)	8 757				8 757
Autres immo. incorporelles	57		23		33
Immob. Corporelles (1)	1 850	308	147		2 011
Immob. Financières (2)	1 975	15	1 961		29
TOTAL GENERAL	12 740	323	2 131		10 932
(1) dont aménagts des constructions					
agencements installations	729	59	17		771
informatique	931	122	122		931
transport					
Mobilier	190	18	7		200
Immobilisations en cours		109			109
	1 850	308	147		2 011
(2) dont entreprises liées:					
Actions propres en voie d'annulation	1 957		1 957		
Actions propres pour croissance externe					
Prêt au personnel	5				5
et dont dépôts et cautionnements	12	15	4		23
	1 975	15	1 961		29

(*) Le fonds de commerce a pour origine les malis de fusions de sociétés antérieurement absorbées, il a une durée illimitée. Un test de dépréciation a été réalisé à la clôture, ce test n'a révélé aucune dépréciation.

NOTE 2 - AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

en K euros	Montants au début de l'exercice	Augmenta - tions	Diminu - tions	Virment de poste à poste	Montants en fin d'exercice
Frais de développement	101				101
Fonds de commerce (*)	593				593
Autres immo. incorporelles	55	1	23		33
Immob. Corporelles (1)	1 449	266	139		1 575
TOTAL GENERAL	1 981	267	162		2 303
(1) dont aménagements constructions					
agencement des installations	621	57	13		666
informatique	715	191	122		784
Mobilier	113	17	4		125
	1 227	266	139		1 575

(*) Un test de dépréciation a été réalisé à la clôture, ce test n'a révélé aucune perte de dépréciation.

NOTE 3 - FRAIS DE DEVELOPPEMENT

Néant.

NOTE 4 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

en K Euros	Montants au début de l'exercice	Augmen - tations	Montants repris car utilisé	Montants repris car non utilisé	Montant en fin d'exercice
Provisions pour risques et charges					
Charges sociales sur actions gratuites	72		72		
Autres provisions pour risques et charges	88		42		46
Dépréciations :					
Créances clients	37	1	1		38
Autres provisions					
Total provisions	312	1	115		84
Dont dotations et reprises :					
d'exploitation		1	73		
financières			42		
exceptionnelles					

Le solde des autres provisions pour risques et charges au 31 décembre 2017 est essentiellement constitué de provisions pour risques salariaux.

NOTE 5 - ETAT DES CREANCES

en K Euros	Montants bruts 2017	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Montants bruts 2016
Avances et acomptes	47	47			47
Clients et comptes rattachés	14 271	14 271			11 298
Personnel	83	83			36
Autres impôts et assimilés (1)	5 429	2 487	2 942		4 196
Autres créances	37	37			67
Charges constatées d'avance	1 303	1 303			446
Total	21 170	18 228	2 942		16 090

(1) Dont créances de CIR et CICE :

en K Euros	Montant créance nette d'impôt sur les sociétés au titre de l'année :	
	CIR / IS	CICE
2013	837	195
2014	564	298
2015	597	257
2016	793	240
2017 (*)	758	298
Total	3 548	1 287

(*) CIR 2017 comptabilisé en produit à recevoir : 1250 K€ duquel est déduit l'impôt sur les sociétés 2017 : (-492) K€

NOTE 6 - ETAT DES DETTES

en K euros	Montants bruts 2017	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Montants bruts 2016
Emprunts et dettes Ets crédit					
Avances conditionnées					
Comptes courants associés					
Dettes fournisseurs et cptes rattachés	2 673	2 673			1 888
Dettes sociales	4 851	4 851			4 039
Autres impôts et assimilés	3 825	3 825			3 105
Produits constatés d'avance	3 744	3 744			2 323
Autres dettes	837	837			797
Total	15 930	15 930			12 151

NOTE 7 - DIFFERENCES D'EVALUATION SUR ELEMENTS FONGIBLES

* La société a ouvert auprès des banques Société Générale et Caisse d'Epargne des comptes courants rémunérés. A la clôture de l'exercice, 7 K€ sont sur le compte de la Caisse d'Epargne.

* Les autres valeurs mobilières de placement dont le montant s'élève à 24 K€ correspondent à l'achat par SOFT COMPUTING de 1 858 de ses propres actions acquises par le biais du contrat de liquidité signé avec la société ODDO corporate. Au 31 décembre 2017, aucune dépréciation n'est à constater.

NOTE 8 : ACTIONS GRATUITES

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 octobre 2015 a autorisé la mise en place d'un plan d'attribution d'actions gratuites destinées aux salariés dans la limite de 10% du capital de la société. Conformément à cette autorisation, le conseil d'administration du 16 novembre 2015 a attribué 48000 actions gratuites à destination de salariés.

Le 16 novembre 2017, lesdites actions ont été définitivement attribuées aux salariés.

A ce jour, il n'existe aucun plan d'attribution d'action en cours.

NOTE 9 - COMPTES DE PRODUITS A RECEVOIR ET DE CHARGES A PAYER

Produits à recevoir (en K euros)	31/12/2017	31/12/2016
Clients et comptes rattachés	1 414	1 255
Autres créances	1 725	1 408
Total	3 139	2 663

Charges à payer (en K euros)	31/12/2016	31/12/2016
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	620	569
Dettes fiscales et sociales	4 005	3 483
Total	4 624	4 052

NOTE 10 - COMPTES DE REGULARISATION

Produits constatés d'avance (en K euros)	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation	3 744	2 323
Total	3 744	2 323

Les produits constatés d'avance découlent de la comptabilisation à l'avancement des contrats au forfait.

Charges constatées d'avance (en K euros)	31/12/2017	31/12/2016
Charges d'exploitation	1 303	446
Total	1 303	446

Les charges constatées d'avance découlent de la comptabilisation de factures concernant des périodes postérieures à la clôture de l'exercice.

NOTE 11 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			Total en fin d'exercice
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Annulés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	0,20 euro	2 267 967	48 000	224 109	2 091 858

Il ne reste au 31 décembre 2017 en immobilisations financières aucune action acquise en vue de les annuler. En outre, il reste en valeurs mobilières de placement 1858 actions acquises via le contrat de liquidité.

Situation des actions auto détenues au 31 décembre 2017 :

	Fin 2017	Fin 2016
Quantité achetée	1 858	224 882
Prix d'acquisition moyen en €	13,02	8,74
Montant en K€	24	1966
Frais de courtage	5	5

NOTE 12 - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En Keuros	Capital	Primes	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Total Capitaux Propres
Capitaux propres au 31/12/2014	502	6 800	94	7 393	1 677	16 466
Affectation du résultat 2014				1 677	-1 677	
Réduction de capital	-50	-1 695				-1 745
Dividendes				-546		-546
Résultat 31/12/2015					2 235	2 235
Capitaux propres au 31/12/2015	453	5 105	94	8 524	2 235	16 410
Affectation du résultat 2015				2 235	-2 235	
Augmentation de capital	1	-1				
Dividendes				-1 022		-1 022
Résultat 31/12/2016					2 136	2 136
Capitaux propres au 31/12/2016	454	5 104	94	9 738	2 136	17 525
Affectation du résultat 2016				2 136	-2 136	
Augmentation de capital	10	-10				
Réduction de capital	-45	-1 912				-1 957
Dividendes				-1 021		-1 021
Résultat 31/12/2017					2 479	2 479
Capitaux propres au 31/12/2017	418	3 182	94	10 852	2 479	17 025

NOTE 13 - REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les rémunérations allouées au 31 Décembre 2017 aux dirigeants de la Société, y compris les 2 dirigeants administrateurs, s'élèvent à 879K€ et concernent 6 personnes

Au 31 Décembre 2016 ces rémunérations s'élevaient à 925K€ et concernaient 6 personnes

NOTE 14 - EFFECTIF MOYEN

	31/12/2017	31/12/2016
Cadres	371	363
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	16	16
Total	387	379

NOTE 15 - CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Chiffre d'affaires est essentiellement réalisé en France :

CA Secteur/CA total (%)	Année 2017	Année 2016
Retail	38 %	35 %
Services financiers	26 %	27 %
Autres services	26 %	23 %
Industrie	10 %	15 %

NOTE 16 - CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

	31/12/2017	31/12/2016
Produits de cession des valeurs mobilières de placement		9
Reprise de provisions financières		
Gains de change		
Dotations aux provisions financières		
Pertes de change		-2
Résultat financier		7

NOTE 17 - CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

	31/12/2017	31/12/2016
Autres charges et produits exceptionnels de gestion	-56	-221
Dotations aux provisions exceptionnelles		-42
Reprises de provisions exceptionnelles	42	210
Résultat exceptionnel	-14	-52

Le résultat exceptionnel comprend pour l'essentiel des produits et charges relatives à des coûts salariaux pour -86 K€ et un produit à recevoir au titre du remboursement de la contribution additionnelle sur les dividendes de +77 K€.

NOTE 18 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

SITUATION FISCALE DIFFEREE	Bases	Montant d'impôt
ALLEGEMENTS EN BASES		
Provision pour perte à terminaison		
Contribution sociale de solidarité des sociétés	33	11
Participation	66	22
ARD et déficits reportables		
Economie d'impôt latente (taux 33,33% au 31/12/17)	99	33

NOTE 19 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
+ Résultat courant	1 831	515	1 317
+ Résultat exceptionnel	-14	-4	-10
+ Participation	-66	-19	-47
Résultat comptable	1 752	492	1 259

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017, tient compte du Crédit d'Impôt Recherche 2017.

NOTE 20 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Indemnités de départ à la retraite

	2017	2016
Montant provision en K€	822 K€	746 K€
Ecart actuariels(*)	+5 K€	-349 K€(1)
Hypothèse de taux d'actualisation	1,30%	1,31%

(*) Les écarts actuariels correspondent à la variation liée aux hypothèses actuarielles démographiques et financières.

Le montant des engagements de retraite est calculé selon la méthode des unités de crédits projetés. Le montant de l'engagement est égal à la somme des droits individuels acquis au jour du départ à la retraite auxquels sont appliqués les éléments suivants :

Convention collective	Bureaux d'études techniques
Age de départ à la retraite	67 ans (à l'initiative du salarié)
Augmentation des salaires	de 0.5% à 5% en fonction des tranches d'âge
Rotation du personnel	de 1.5% à 20% en fonction des tranches d'âge
Taux de charges sociales 45%	

(1) Au 31 décembre 2016, l'hypothèse de rotation du personnel a été modifiée pour tenir compte des statistiques actuelles. D'où une baisse l'engagement au 31 décembre 2016.

Il n'y a pas d'engagement particulier envers les dirigeants en matière de retraite.

Caution financière

Une caution financière a été signée le 31/07/2008 en faveur de la SOCIETE D'ECONOMIE PARIS SEINE - SEMPARISEINE à hauteur de 195 K€ pour les locaux occupés quai de Grenelle.

NOTE 21 - INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES

Dénomination	Nombre de titres détenus	Pourcentage de participation	Valeur d'achat	Valeur nette d'inventaire
Soft Computing (actions Propres)	1 858,00		24	24

Mouvements intervenus au cours de l'exercice sur les actions propres en K€:

En K€	31/12/2016	Augmentation	Diminution	31/12/2017
Actions acquises via le contrat de liquidité	9	15		24
Dépréciation des actions propres				
Actions propres pour annulation	1 957		1 957	
Solde	1 966	15	1 957	24

NOTE 22 : INFORMATION RELATIVE AUX HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	SEREC AUDIT				GRANT THORNTON			
	Montant		%		Montant		%	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
AUDIT								
Commissariat aux comptes	40	40	54,9%	54,9%	28,8	28,8	39,6%	45,6%
Services autres que la certification des comptes	1	1	1,4%	1,4%	3	3	4,1%	4,1%
Sous-total	41	41	56%	56%	31,8	31,8	43,7%	43,7%
AUTRES PRESTATIONS								
Juridique, fiscal, social								
Technologies de l'information								
Audit interne								
Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)								
Sous-total								
TOTAL	41	41	56%	56%	31,8	31,8	44%	44%

NOTE 23 - FACTEURS DE RISQUE

Risques clients

Soft Computing cible pour l'essentiel une clientèle de grands et très grands comptes. Les risques de défaillance des clients sur ce segment sont donc limités.

- L'activité de conseil est rarement l'objet de contentieux client. Par ailleurs, l'expérience du conseil a poussé Soft Computing, dès sa création, à mettre un accent particulier sur la qualité de ses prestations, le respect des engagements pris avec les clients et la fidélisation. Dans ces conditions, les risques de litige sur des prestations sont limités.
- Un compte client déformé en décembre par la saisonnalité de la facturation : le groupe est soumis à la saisonnalité traditionnelle des activités de conseil aux entreprises : surpondération de la facturation au quatrième trimestre et plus particulièrement en décembre. Ce phénomène tend à gonfler le compte client à fin décembre, sans que ceci constitue un risque particulier pour le groupe.
- Une attention toute particulière est apportée en permanence à la gestion des comptes clients, grâce au respect des procédures internes permettant de réduire les délais de paiement :
A fin décembre 2017, le ratio client s'élève à 102 jours de chiffre d'affaires, contre 91 jours fin 2016 compte tenu d'une forte facturation en décembre 2017.
- Un provisionnement prudent : les comptes clients sont scrutés mensuellement à la lumière des revues de projet et systématiquement provisionnés en cas de risque pressenti ou avéré. A fin décembre 2017, la provision pour clients douteux s'élève à 38 K€.

Risques de taux et de liquidité

Le niveau de trésorerie est largement positif (3,2 M€ à fin décembre 2017), la société ne fait pas appel à l'emprunt bancaire et n'utilise pas ses lignes de concours courants.

Risques sur affaires en cours

Les risques sur affaires en cours concernent les contrats au forfait à cheval sur deux exercices. Ceux-ci ont fait l'objet d'une comptabilisation à l'avancement audité par les Commissaires aux Comptes sur la base des éventuels dérapages constatés sur les planifications du reste à faire à fin janvier.

Risques liés à la politique d'assurance

Dans le cadre de son activité, Soft Computing a souscrit toutes les polices d'assurance habituelles relatives à son activité. En particulier, les dommages engageant la responsabilité civile d'exploitation de Soft Computing sont couverts à hauteur de 8 M€ dont 1,5 M€ pour les dommages matériels et immatériels. La responsabilité civile professionnelle couvre tous dommages à hauteur de 5 M€.

Depuis sa création, Soft Computing a eu à faire appel à sa police d'assurance responsabilité civile une seule fois en 20 ans, au début de l'année 2009.

Le coût global des primes d'assurances est d'environ 58 K€, et les franchises sont négligeables.

Risques liés au départ d'hommes clés

La dimension humaine de l'entreprise et sa structure de gestion des ressources humaines sont des gages de stabilité des équipes, et notamment des hommes clés.

Cependant, dans l'hypothèse où des personnes clés venaient à quitter l'entreprise, le groupe pourrait subir une baisse de chiffre d'affaires liée à la perte de relations privilégiées avec certains clients. Cette baisse de chiffre d'affaires pourrait alors avoir un impact sur la rentabilité du groupe.

Risques de marché

Les disponibilités de Soft Computing sont systématiquement placées en instruments monétaires à court terme qui ne présentent aucun risque de marché.

Risque lié à la concurrence

Le positionnement de spécialiste vertical de Soft Computing protège le groupe de ces principaux concurrents qui, positionnés horizontalement, sont moins pertinents dans leur réponse au marché et, moins pointus, sont plus exposés aux retournements de cycles.

Cependant, la tendance à la concentration des fournisseurs référencés chez les grands comptes, clientèle traditionnelle du groupe, pourrait amener certains clients à préférer des prestataires plus importants en taille, bien que moins spécialisés, à des spécialistes pointus mais dont la taille est insuffisante pour générer un volume d'achat significatif à leur échelle. Cette situation, si elle s'avérait, pourrait avoir un impact sur les prix, donc sur la rentabilité du groupe, voire sur le chiffre d'affaires.

Risque lié à la délocalisation offshore

Les délocalisations touchent en particulier les services informatiques. Cette évolution vers la délocalisation offshore ne concerne pas le conseil et les opérations de Soft Computing qui nécessitent une proximité culturelle et physique au client. Pour la partie « technologie » qui représente près de 52 % de l'activité du groupe, les activités au forfait pourraient à terme être confrontées à une concurrence offshore à bas prix. Dans une telle hypothèse, les prix seraient tirés à la baisse et pourraient impacter négativement l'activité et la rentabilité du groupe.

Risque lié aux évolutions technologiques

Soft Computing délivre des prestations. Le rythme actuel d'évolutions technologiques est un facteur de croissance pour Soft Computing :

- Elles induisent un surcroît de travail pour assurer les mutations,
- Elles tirent les activités de conseil liées aux choix d'outils.

Cependant, le capital connaissance des équipes de Soft Computing, notamment sur les offres technologiques, constitue le levier de la croissance et de la rentabilité. Une rupture technologique majeure et mal anticipée par le groupe pourrait induire un décalage entre les savoir-faire disponibles dans les équipes et la demande du marché. Dans cette hypothèse, le chiffre d'affaires et la rentabilité se verraient affectés.

Risque lié à la croissance

Soft Computing a démontré sa capacité à maîtriser sa croissance dans les périodes de fortes croissances (internes et externes), grâce à une structure d'accueil toujours adaptée en avance aux prévisions budgétaires.

La structure actuelle de Soft, les procédures de fonctionnement et les outils de pilotage permettent d'absorber facilement cette croissance :

- Recrutement : la direction des Ressources Humaines est calibrée pour recruter à un rythme supérieur à celui constaté en 2017.
- Pilotage : le système de gestion et les procédures de contrôle de gestion projet ont été encore améliorés en 2017, permettant d'accroître la visibilité et l'anticipation de l'ensemble du management.

Cependant, si la demande venait à se redresser plus brutalement que prévu, l'impact pourrait être pour le groupe un ralentissement de sa propre croissance, voire une décroissance de l'activité, à la suite de deux phénomènes : une tension soudaine sur le marché de l'emploi et une augmentation soudaine et forte des démissions qui perturberaient la production.

Autres risques

Les autres risques, listés ci-dessous, ne sont pas significatifs :

- Risques de garantie : néant, car aucun contrat au forfait livré en 2017 n'est en période de garantie aujourd'hui.
- Risques de change : néant, car la quasi-totalité des factures émises est en euros.
- Risques sur instruments dérivés : néant, car le groupe n'utilise pas d'instruments dérivés.
- Risques liés aux acquisitions futures : néant, car aucun engagement non finalisé n'a été pris au cours de l'exercice 2017, ni au cours du premier trimestre 2018, pour des acquisitions potentielles en 2018.
- Risques industriels et environnementaux : néant, car le groupe exerce exclusivement des activités de services.
- Risques réglementaires liés au règlement général sur la protection des données : néant car le groupe a pris les mesures nécessaires pour se conformer au RGPD.

NOTE 24 - INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES

Il n'y a pas eu sur l'exercice de transactions conclues à des conditions anormales de marché entre la société et les parties liées.

NOTE 25 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

Rapport de gestion

RAPPORT DE GESTION 2017 ET RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Établi par le Conseil d'Administration et présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 7 juin 2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice.

Lors de l'assemblée, les rapports suivants vous seront notamment présentés :

- Le rapport de gestion du Conseil d'administration sur les comptes de l'exercice écoulé
- le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise figurant au sein d'une section spécifique du rapport de gestion,
- les différents rapports des commissaires aux comptes.

Les rapports ci-dessus énumérés, les comptes annuels de l'exercice écoulé ainsi que tous autres documents s'y rapportant ont été mis à votre disposition au siège social dans les conditions et délais prévus par la loi, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

A. Résumé de l'activité 2017

L'exercice 2017 se solde par un chiffre d'affaires de 40.5 millions d'euros et une Marge Brute de 37.0 millions d'euros en croissance de 6.6 % dans un contexte positif : nombreux projets chez nos clients, prix en progression, meilleure visibilité sur les budgets. Nous avons encore voulu profiter de ce cadre propice pour investir encore plus en 2017 dans l'innovation pour préparer les années à venir.

Après avoir atteint notre objectif de remonter nos marges pour atteindre un niveau normatif, nous mettons l'accent sur des investissements d'avenir autour de sujets tels que le couplage DMP-Big Data-CRM, la gestion en temps réel de RCU (Référentiels Client Unique) et le Deep Machine Learning. Ces investissements coûtent quelques points de marge mais nous permettent de garder notre positionnement de pointe et de développer des facteurs de différenciation stratégiques, sur lesquels nous comptons pour asseoir notre croissance des années à venir.

Dans ce contexte, le Résultat Opérationnel retraité IFRS*, qui ressort à 3.2 millions d'euros soit 8.0 % du Chiffre d'Affaires, affiche une progression de plus de 17 % grâce à la croissance conjuguée des prix et des effectifs. Le Résultat Net après impôts retraité IFRS* s'élève à 2.2 millions d'euros contre 1.8 millions en 2016 soit une croissance de 27 % sur l'année.

*Information financière IFRS retraitée telle que définie en page 32 et suivantes

B. Faits marquants de l'exercice

En 2017 nous avons poursuivi notre positionnement sur plusieurs axes :

- Digitalisation de l'expérience client : la majorité des nouveaux projets concernent la relation client mobile et sur Internet ou l'expérience et le parcours client multicanal.
- Big Data : les projets les plus importants sont tirés par le lancement d'initiatives Big Data, notamment en relation avec les réseaux sociaux et les Data Management Platforms.
- Machine learning : de nombreuses avancées ont été réalisées en matière d'auto-apprentissage et de valorisation des données non structurées.

C. Evènements importants survenus entre la date de clôture et la date du rapport de gestion

Néant.

D. Activité

1. Présentation

Soft Computing est le spécialiste du marketing digital data-driven. Ses 400 consultants, experts en sciences de la donnée, en marketing digital et en technologies big data, aident au quotidien plus de 150 entreprises à travers le monde à exploiter tout le potentiel de la donnée pour améliorer l'expérience de leurs clients et le ROI de leur marketing digital. Soft Computing est coté à Paris sur NYSE Euronext (ISIN : FR0000075517, Symbole : SFT).

2. Evolution du Chiffre d'affaires 2017

Le Chiffre d'affaires du groupe Soft Computing ressort à 40.5 millions d'euros, en hausse de 1,3% par rapport à l'exercice 2016.

La ventilation du Chiffre d'Affaires par secteur d'activité sur l'année, donne toujours la part de la distribution et du e-commerce en première place à 39 % et la Banque & Assurance en seconde place à 26 %.

Nos expertises pointues nous amènent à intervenir de plus en plus sur des projets internationaux ou pour des clients étrangers. Environ 5 % de notre Chiffre d'Affaires est réalisé pour l'international à partir de nos deux implantations, à Paris et à Lille.

Les centres de services, source de revenu récurrent et de forte visibilité, représentent environ 40 % de notre activité.

E. Evolution récente et perspectives d'avenir

La société va continuer ses efforts en recherche et développement et en recrutement afin d'enrichir son offre, de renforcer ses compétences et d'accentuer sa présence sur ses marchés. Nous restons calés sur notre plan stratégique basé sur la spécialisation. Celui-ci vise à cultiver un positionnement de référence sur trois spécialités, le Digital, le Marketing et la Big Data en proposant à nos clients des services pointus et différenciants intégrant conseil, technologie et marketing services.

Pour 2018, nous visons une reprise de notre croissance. Une bonne partie de notre chiffre d'affaires est en effet récurrent sur des contrats pluriannuels de centres de services ou de gestion de programmes marketing. A ceux-ci s'ajoutent les grands projets de transformation sur lesquels nous accompagnons nombre de nos plus importants clients dans la durée. Ces deux facteurs contribuent à une bonne visibilité et réduisent notre exposition au caractère cyclique propre à notre secteur d'activité.

F. Comptes annuels

a) Examen du compte de résultat

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles retenues pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 1,8 M€, contre 1,4 M€ en 2016.

Le résultat financier de l'année est nul contre 7 K€ en 2016.

Le résultat exceptionnel est quant à lui négatif de -14 K €. En 2016, le résultat exceptionnel s'élevait à -52 K€.

Le résultat net après impôt s'établit à 2 479 K€ après comptabilisation du Crédit d'Impôt Recherche 2017 pour 1 250 K€.

b) Examen du bilan

Actif immobilisé : Il s'élève à 8,6 M€ en 2017 contre 10,5 M€ en 2016.

Actif circulant : Il s'élève à 24 M€ en 2017 contre 19 M€ en 2016, la hausse s'explique essentiellement par celle du poste client créances.

Les délais clients sont les suivants à la clôture de l'exercice :

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice		
	31/12/2017	% du CA HT
1 à 30 jours	3 402	8%
31 à 90 jours	996	2%
+ de 90 jours	455	1%
Non échu (indicatif)	7 959	20%
Total général	12 139	30%

Aucune facture relative à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées n'est exclue. Les délais de paiement de référence utilisés sont contractuels.

Capitaux propres : Ils s'élevaient à 17 M€ en 2017 contre 17,5 M€ en 2016.

Dettes : le niveau de dettes s'élève à 15,9 M€ en 2017 contre 12,1 M€ en 2016.

Les produits constatés d'avance passent de 2,3 M€ à 3,7 M€.

Les délais fournisseurs sont les suivants à la clôture de l'exercice :

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice en K€ TTC		
	31/12/2017	% des achats HT de l'exercice
1 à 30 jours	316	5%
31 à 90 jours	43	1%
+ de 90 jours	50	1%
Non échu (indicatif)	1 645	26%
Total général	2 053	6 289

Aucune facture relative à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées n'est exclue. Les délais de paiement de référence utilisés sont contractuels.

c) Activité en matière de R & D

En 2017, les travaux de R&D se sont notamment axés sur les thématiques suivantes :

- Les technologies Big Data « hybrides » permettant d'intégrer des données externes non structurées et hétérogènes de manière aisée et fluide dans les entrepôts de données (internes et structurées) pour permettre aux directions métiers d'extraire et de créer de nouveaux indicateurs métiers. Ces travaux ont pour ambition de déboucher sur le lancement d'une offre "Soft Data Lake ready".
- L'exploration des techniques de Big Data pour analyser et comprendre le parcours multicanal des clients qui mènent à signature/rupture de contrats, notamment à travers la modélisation d'un scoring des parcours pour savoir lequel va être contractuel ou pas, lequel va conduire à une rupture, ou des études statistiques permettant de mieux comprendre le comportement des clients ;
- La recherche de nouvelles architectures Big Data à la fois sécurisées, désilotées, et l'expérimentation de nouvelles méthodes projet, et l'exploration de nouveaux usages liés aux data sciences ;
- La recherche de nouveaux outils et algorithmes permettant d'améliorer la connaissance client par le biais des nouveaux vecteurs de communication et d'information que sont les réseaux sociaux, en vue de pouvoir définir de nouveaux scénarios de programme marketing
- L'étude de nouvelles techniques d'extrapolation et de segmentation avancées ;

d) Actions propres

A fin décembre 2017, Soft Computing détient 1858 de ses propres actions dans le cadre de son contrat de liquidité signé avec la société ODDO corporate pour une valeur de 24 K€ contre 773 actions en 2016 pour une valeur de 9 K€.

En dehors du contrat de liquidité, il n'y a aucune action propre.

A la clôture il reste :

Situation des actions auto détenues au 31 décembre :

	Fin 2017	Fin 2016
Quantité achetée	1 858	224 882
Prix d'acquisition moyen en €	13,02	8,74
Montant en K€	24	1966
Frais de courtage	5	5

A la clôture de l'exercice 2017, la valorisation de l'action est de 13,1 €.

Les actions propres acquises via le contrat de liquidité ont une valeur d'inventaire de 24 K€ avec un cours moyen unitaire du mois de décembre 2017 de 12,99 €.

e) Changement de méthodes comptables

Aucun changement de méthode n'est constaté sur l'exercice.

G. Situation et évolution de l'activité des filiales

Soft Computing n'a plus de filiale depuis le 1^{er} janvier 2009

H. Renseignement relatif à la répartition du capital

Il n'y a pas eu de changements majeurs sur le contrôle de Soft Computing en 2017.

	Au 31 décembre 2017			Au 31 décembre 2016			Au 31 décembre 2015		
	Nombre d'actions	% capital	% des droits de vote (3)	Nombre d'actions	% capital	% des droits de vote (3)	Nombre d'actions	% capital	% des droits de vote (3)
Famille FISCHMEISTER	870 276	42%	44%	870 276	38%	42%	870 276	38%	42%
Gilles VENTURI	865 834	41%	43%	865 834	38%	41%	865 834	38%	42%
Autodétention (2)	1 858	0%	0%	224 882	10%	5%	225 463	10%	5%
Autres (1)	179 050	9%	8%	132 121	6%	6%	127 421	6%	6%
Public	174 840	8%	4%	174 854	8%	4%	173 973	8%	4%
TOTAL	2 091 858	100%	100%	2 267 967	100%	100%	2 262 967	100%	100%

(1) Actionnaires inscrits au nominatif (2) Actions sans droit de vote exerçable en assemblée (3) Droits de vote théorique

NB : La proportion du capital de Soft Computing détenue par ses salariés au travers d'une gestion collective est inférieure à 3%.

I. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 2 478 631 € que nous vous proposons d'affecter en report à nouveau.

Par ailleurs, nous vous proposons la distribution d'un dividende de 0,50 € par action prélevé sur le report à nouveau.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ci-après :

EXERCICE	DIVIDENDE NET
2014	545 968,00 €
2015	1 021 515,00 €
2016	1 021 494,50 €

J. Stock-options / Actions gratuites

Il n'y a pas d'options de souscription ou d'achat d'actions en cours.

Il n'y a pas de dilution potentielle du capital de Soft Computing au titre des stock-options.

K. Rémunération des mandataires sociaux versée durant l'exercice :

Voir section spécifique sur le gouvernement d'entreprise

L. Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées par les administrateurs dans toute société durant l'exercice

Ce tableau figure au 1 de la section spécifique sur gouvernement d'entreprise.

M. Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39-4 du Code général des impôts, nous vous indiquons que les dépenses et charges visées aux dits articles dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 27 509 €.

N. Tableau des résultats des cinq derniers exercices.

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

O. Conséquences sociales de l'activité 2017

1. Effectif

L'effectif du groupe est de 390 personnes au 31 décembre 2017 contre 385 personnes au 31 décembre 2016.

La répartition hommes / femmes en 2017 est de 57/43 contre 58/42 en 2016.

L'âge moyen est de 36,9 ans en 2017 contre 37.5 en 2016.

84 personnes ont été embauchées sur l'année. Il y a eu 79 départs. Le taux global de rotation non maîtrisée du personnel en 2017 est d'environ 12.8 %.

En 2017, 3 CDD ont été conclus, les 3 correspondent à des remplacements dans le cadre de congés maternité ou parentaux. La société a eu recours à 4 contrats d'intérim pour compenser l'absence de collaborateur.

Fort de 25 nationalités en 2017 (contre 20 en 2016), la société a développé une richesse multiculturelle au fil des années. Une charte de la diversité a été signée en 2008.

2. Organisation du temps de travail

L'horaire moyen mensuel est de 151,67 heures.

En 2016 vingt-six salarié(e)s ont bénéficié de contrats à temps partiel dont douze sont des congés parentaux d'éducation. A la fin de l'année, la société compte quatre congés parentaux.

Il est peu fait appel aux heures supplémentaires, des surcharges ponctuelles se trouvent régularisées par l'annualisation du temps de travail.

Le taux d'absentéisme pour maladie est de 1,5 % en 2017 contre 1,73 % en 2016.

3. Rémunérations

Les salaires moyens sont stables entre 2017 et 2016.

Le bilan concernant l'égalité professionnelle hommes/femmes fait apparaître des écarts de 0 à 5 % selon les catégories professionnelles, dans un sens comme dans l'autre.

L'analyse n'est pas aisée compte tenu de la taille des échantillons combinée, à des métiers différents, et à des facteurs complémentaires comme l'âge, l'ancienneté, le lieu géographique pour une même catégorie.

Présentés au comité d'entreprise, ces écarts n'ont pas été considérés comme significatifs car la moyenne des écarts est globalement faible. Pour les maximas, des indicateurs objectifs de type âge ou ancienneté entraînent forcément des différences dans un sens ou dans l'autre lorsque l'échantillon est réduit.

4. Relations sociales

Bilan de l'année 2017 :

- 12 réunions du Comité d'Entreprise
- 4 réunions CHSCT
- 1 réunion commission « mutuelle-prévoyance »
- 2 réunions commission « déconnexion »
- 1 réunion commission « formation professionnelle et de l'emploi »
- Carence réunions Délégués du Personnel
- Organisation dialogue social : les 3 consultations obligatoires ont été réalisées, Stratégique, économique et sociale.

5. Conditions d'hygiène et sécurité

Rien à signaler. L'activité de la société n'est pas sujette par nature aux accidents de travail, si ce n'est les accidents de trajet (six cette année).

6. Formation

La Formation professionnelle continue est considérée dans le groupe comme un atout majeur de compétitivité et de qualité de service. Un travail de fond a été réalisé pour recueillir les besoins de formation individualisés et réaliser les actions de formation pour accompagner le développement des collaborateurs et celui de l'entreprise.

Les dépenses de formation 2017 représentent environ 3.44 % de la masse salariale (à comparer à 3.42 % en 2016), avec une moyenne de 2,1 jours par personne (à comparer à 2 jours en 2016).

7. Emploi et insertion des travailleurs handicapés

La société emploie à ce jour deux travailleurs handicapés et travaille avec l'AGEFIPH pour les postes à pourvoir compatibles avec l'emploi de travailleurs handicapés. Le groupe a recours régulièrement à un ESAT.

L'entreprise s'acquitte de ses obligations en termes de contribution AGEFIPH.

8. Œuvres sociales

Les dotations aux œuvres sociales du CE sont égales à 0,24% de la masse salariale du groupe. Elles ont permis pour l'année 2016 l'organisation de :

- Distribution de chèques vacances,
- Subvention voyage,
- 2 Spectacles de fin d'année : Paris « cabaret » et Lille « cinéma »
- Soirée à l'Opéra
- Voyage à Florence
- Remboursement plafonné à 90€ de l'inscription à une activité culturelle ou sportive

- Subventionnement d'achat à la téléboutique Kalidea
- Chèques Cadeaux naissance

9. Sous-traitance

Le groupe fait peu appel à la sous-traitance, en cas de besoin d'une expertise spécifique, achetée soit chez un éditeur, soit en freelance, soit dans une ESN.

10. Informations environnementales

Le groupe a signé fin 2005 le Pacte Mondial des Nations Unies pour le développement durable. " un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ".

Notre activité de services est par nature peu impactante sur l'environnement, mais nous pouvons y contribuer modestement en étant vigilant sur les consommables et le papier, sur l'électricité et l'eau, sur les émissions de Co2 liées aux déplacements de nos salariés, et sur la manière dont nous pouvons intensifier notre action en faveur des handicapés.

11. Informations sociétales

Les informations sociétales telles que définies par le décret d'application de l'article 225 de la loi Grenelle II ne sont pas applicables à la société compte tenu de ses activités.

P. Conséquences environnementales de l'activité

Risques financiers liés aux effets du changement climatique sont quasi inexistantes car la société exerce exclusivement des activités de services

Q. Délégation accordée par l'assemblée générale au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital

Ce tableau figure dans la section spécifique sur gouvernement d'entreprise.

R. Principaux risques et incertitudes auxquelles la société est confrontée

La société n'est confrontée à aucun risque ou incertitude majeures autres que ceux indiqués dans l'annexe.

S. Principales caractéristiques des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

La fonction comptable et de gestion

L'équipe est composée de 6 personnes travaillant sous l'autorité du Secrétaire Général :

- La responsable de la comptabilité groupe supervise l'ensemble des travaux comptables du groupe, réalise les arrêtés de comptes mensuels, trimestriels, semestriels et annuels, la consolidation, ainsi que les déclarations fiscales. Elle est responsable également de la gestion de la facturation et des impayés en liaison étroite avec les opérationnels et le contrôle de gestion. Elle supervise une comptable qui est responsable de la comptabilité fournisseur, de la trésorerie (placement, suivi et relance des impayés) et de la pré-clôture mensuelle ; ainsi que deux assistantes en charge de la facturation. Elle veille enfin sur l'aspect juridique des dossiers, centralisant notamment l'ensemble des documents contractuels.
- La responsable du contrôle de gestion réalise l'ensemble des tableaux de bord de pilotage opérationnel, et pilote la réalisation du chiffre d'affaires. Elle est responsable du contrôle des projets en liaison directe avec les chefs de projet. Elle supervise un contrôleur de gestion qui contrôle de façon hebdomadaire le niveau d'avancement des projets, s'assure de la cohérence des données. Elle vérifie que les procédures sont respectées, et participe activement à leur amélioration si nécessaire. Elle fait évoluer les systèmes informatiques de gestion.

Le nombre de signataires autorisé à mouvementer les comptes bancaires est limité à 3 personnes (Président, Directeur Général, Secrétaire Général).

Systeme d'information et reporting

Soft Computing utilise un logiciel intégré traitant la paye et la comptabilité. Toutes ces informations sont déversées en temps réel sur des bases de gestion développées en interne. Celles-ci sont complétées par des éléments issus d'autres systèmes amont, notamment concernant les parties prévisionnelles.

Ce dispositif permet aux responsables d'accéder en direct et en temps réel à des informations selon leur niveau de responsabilité.

L'accès direct en temps réel à la comptabilité et à la paye est donné au directeur général et au secrétaire général, ce qui permet de détecter d'éventuelles anomalies très rapidement.

Contrôle budgétaire et reporting

Le processus budgétaire est lancé fin septembre pour l'ensemble du groupe. Sur la base des grandes orientations stratégiques, des réalisations de l'année en cours, et des projections de fin d'année, chaque directeur opérationnel prépare un budget commenté de l'année suivante. L'ensemble de ces budgets est mis en regard avec les objectifs groupe, puis une séance plénière est organisée afin de fixer le budget définitif pour l'année à venir.

En cours d'année, un système de reporting mensuel établit l'avancement des réalisations par rapport au budget et les projections pour chaque unité opérationnelle et pour le groupe. Ce reporting est composé d'informations opérationnelles, financières et comptables (notamment bilan et compte de résultat mensuel pour le groupe uniquement).

Parallèlement, un système de reporting hebdomadaire indique l'avancement de certains indicateurs de pilotage opérationnel (commercial, activité, planning, congés, impayés).

Qualité

Nous concentrons nos efforts de développement sur une clientèle constituée très majoritairement de grands comptes. Notre modèle de croissance passe donc par une intensification de nos relations et un allongement de la durée de nos relations avec chacun de nos clients. Dans ce cadre, la satisfaction client, donc la qualité, joue un rôle essentiel pour la fidélisation dans la durée de nos clients.

La certification ITIL est un moyen de tendre vers l'excellence. Nous nous efforçons par ailleurs de structurer notre capital connaissance et nos méthodologies au sein d'outils de gestion des connaissances ouverts à l'ensemble des salariés de l'entreprise.

T. Honoraires des commissaires aux comptes

L'information concernant les honoraires des Commissaires aux Comptes est détaillée dans l'annexe aux comptes annuels (note 22). Les Services Autres que la Certification des Comptes présentés dans ce tableau pour Grant Thornton et Serec représentent des attestations ou des missions de procédures convenues portant sur des données financières.

U. Section spécifique sur le Gouvernement d'entreprise :

« A la date du présent rapport, la Société considère que le code élaboré conjointement par l'AFEP et le MEDEF n'est pas adapté à ses spécificités (taille, mode de fonctionnement, organisation opérationnelle...).

Compte tenu de sa taille et de sa structure, la Société n'a pas mis en œuvre de mesures de gouvernement d'entreprise autres que celles décrites dans le présent rapport en s'appuyant, dans la mesure du possible, sur le « cadre de référence sur les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne pour les valeurs moyennes et petites » annexé à la recommandation de l'Autorité des marchés financiers 2010-16 (le « Guide »). Le Conseil a pris connaissance des éléments présentés dans les rubriques « points de vigilance » et « Recommandations » du Code MiddleNext révisé en septembre 2016 ».

1 Conseil d'Administration : Organisation et fonctionnement :

Composition du conseil d'administration

Le Groupe s'est doté d'un conseil d'administration indépendant* conforme à l'esprit du gouvernement d'entreprise. Il est en composé de 5 membres, dont 3 membres sont indépendants*.

Eric Fischmeister, Président du Groupe, et Gilles Venturi, Directeur Général, sont tous deux mandataires du groupe.

Christine Bonteil, Florence Hayot et Emmanuel Chain sont tous les 3 membres indépendants, et n'ont aucune fonction opérationnelle ni aucune rémunération dans le groupe Soft Computing.

*La notion de membre indépendant fait référence à la recommandation R8 du Code MiddleNext :

- « • Ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la société ou d'une société de son groupe et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années ;
- ne pas être client, fournisseur ou banquier significatif de la société ou de son groupe ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité ;
 - ne pas être actionnaire de référence de la société ;
 - ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence ;
 - ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des trois dernières années. »

Nom et Prénom ou dénomination sociale du membre	Date de première nomination	Date d'échéance du mandat	Fonction principale exercée dans le groupe	Fonction principale exercée en dehors du groupe	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société
Eric FISCHMEISTER	03 août 1996	AG des comptes de l'exercice 2019	Président Soft Computing		Voir tableau ci après
Gilles VENTURI	03 août 1996	AG des comptes de l'exercice 2019	Direction Générale Soft Computing	-	Voir tableau ci après
Emmanuel CHAIN	03 août 1996	AG des comptes de l'exercice 2019		Gérant de Elephant et Compagnie	Voir tableau ci après
Christine BONTEIL	3 juin 2014	AG des comptes de l'exercice 2019	-	Gérante de Paris Canal	Voir tableau ci après
Florence HAYOT	3 juin 2014	AG des comptes de l'exercice 2019	-	Co- gérante de SARL Usine du François	Voir tableau ci après

La composition du conseil d'administration est conforme au principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils (la loi du 27 janvier 2011 prévoit que la proportion des administrateurs de chaque sexe ne peut être inférieure à 20 %, ce taux étant porté en 2017 à un écart maximum de 2 entre les femmes et les hommes au sein des conseils de moins de 8 membres.

Le tableau ci-dessous récapitule les autres mandats d'administrateurs des membres du conseil d'administration de Soft Computing :

Administrateur	Sociétés
Eric FISCHMEISTER	SARL PENN AR BED**
Gilles VENTURI	***Zadig fund, Luxembourg, ***Infopro Digital Group B.V the Netherlands
Emmanuel CHAIN	**Groupe Eléphant, **Eléphant Africa, Elephant Italia SRL, Izen productions limited, Chalkboard tv limited, **Centre de Formation des Journalistes (CFJ), **Association HEC Alumni, Etablissement d'Enseignement Supérieur Consulaire Hautes Etudes Commerciales (HEC)
Christine BONTEIL	**Paris Canal, Association Comité Bougainville, OPCA transports
Florence HAYOT	**Usine du François, **Les Films du Dorlis, **Procyon, **SCI La Brillère, **SCI du 127

Légende : Pas d'étoile : administrateur

* Membre du Conseil de Surveillance

** Gérant

*** Membre du Conseil de Gérance

**** Board of Directors

Tenue, rôle et fonctionnement du conseil d'administration

Le conseil d'administration fonctionne dans le cadre des dispositions légales applicables aux sociétés anonymes, et est doté d'un règlement intérieur.

La société a opté pour la dissociation entre les fonctions de direction générale et de président du conseil d'administration. En 2017, le conseil s'est réuni 2 fois. Le taux de participation de ses membres a été de 55%.

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, sur convocation de son Président ou de la moitié de ses membres. De plus, si le Conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, des administrateurs constituant au moins le tiers des membres du Conseil peuvent demander au Président de le convoquer sur un ordre du jour déterminé.

Les administrateurs sont convoqués aux séances du Conseil d'administration par tous moyens, même verbalement. Il peut toutefois valablement délibérer, même en l'absence de convocation, à condition que tous les administrateurs soient présents ou représentés. Il est tenu un registre de présence qui est signé par les administrateurs participant à la séance du Conseil d'administration.

Les délégués du Comité d'Entreprise ont été convoqués à toutes les réunions du Conseil. Ils y assistent régulièrement.

Le Conseil se réunit au siège social ou en tout autre endroit indiqué sur l'avis de convocation sous la présidence de son Président ou, en cas d'empêchement, du membre désigné par le conseil pour le présider. Le conseil peut également se réunir par des moyens de visioconférence ou de télécommunication.

Les sujets évoqués concernent entre autres : l'arrêté des comptes annuels et semestriels, les opérations sur capital, le renouvellement des mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes, la rémunération des mandataires sociaux, la convocation de l'Assemblée Générale, les plans d'actions gratuites et stock-options...

En raison de sa taille et d'un organigramme juridique très simplifié (une seule structure juridique opérationnelle), Soft Computing n'avait pas mis en place de comités spéciaux au sein du conseil d'administration, ainsi le Conseil d'Administration assurait lui-même la mission du comité d'Audit jusqu'à l'arrêté des comptes semestriels et la mise en place d'un Comité d'Audit le 14 septembre 2017. Des comités exécutifs bimensuels et opérationnels hebdomadaires sont organisés pour mettre en œuvre la stratégie de la société et réaliser le pilotage opérationnel des activités ; la composition de ces comités est présentée au chapitre 3 : « Organe de direction »

Pouvoirs du Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre.

Sous réserve des pouvoirs relevant de la compétence des assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la société est engagée même par les actes du Conseil d'Administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Le président ou le directeur général de la société est tenu de communiquer à chaque administrateur tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Rémunération des membres du conseil d'administration

Eric Fischmeister, Président du Groupe, et Gilles Venturi, Directeur Général perçoivent une rémunération au titre de leur mandat social. Chaque début d'année, leur rémunération de l'année précédente est soumise à l'approbation du Conseil d'administration, qui fixe ensuite la rémunération de l'année suivante.

Il n'est prévu aucune indemnité de départ ni de régime de retraite supplémentaire en faveur des dirigeants. Par ailleurs, les attributions de stock-options et d'actions gratuites ne concernent pas les membres du Conseil d'Administration.

Il n'y a enfin aucun jeton de présence.

Nomination et remplacement des membres du Conseil

Les administrateurs :

Les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui peut les révoquer à tout moment.

En cas de vacance par décès ou démission d'un ou plusieurs sièges d'administrateur, le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire. Toutefois s'il ne reste plus qu'un seul ou que deux administrateurs en fonctions, celui-ci ou ceux-ci ou à défaut le ou les Commissaires aux Comptes, doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à l'effet de compléter l'effectif du Conseil.

Les nominations provisoires effectuées par le Conseil d'Administration sont soumises à la ratification de la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Le Président :

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président qui est, à peine de nullité de la nomination, une personne physique.

Le Président est nommé pour une durée qui ne peut pas excéder celle de son mandat d'administrateur. Il est rééligible. Le Conseil d'Administration peut le révoquer à tout moment. En cas d'empêchement temporaire ou de décès du Président, le Conseil d'Administration peut déléguer un administrateur dans les fonctions de Président.

Le Directeur Général :

La Direction Générale est assurée soit par le Président du Conseil d'Administration soit par une personne physique, nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Lorsque le Conseil d'Administration choisit la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général, il procède à la nomination du Directeur Général, fixe la durée de son mandat, détermine sa rémunération et, le cas échéant, les limitations de ses pouvoirs.

Aucune limitation spécifique n'a été apportée par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Directeur Général, à l'exception de ceux relatifs aux opérations sur le capital qui sont soumis à l'autorisation du Conseil d'administration.

Le secrétaire :

Le Conseil d'Administration peut également nommer, en fixant la durée de ses fonctions, un secrétaire qui peut être choisi, soit parmi les administrateurs, soit en dehors d'eux. Il est remplacé par simple décision du Conseil.

Durée des mandats

La durée des mandats des administrateurs est de six années ; elle expire à l'issue de l'Assemblée qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur mandat. Les administrateurs sont toujours rééligibles, sous réserve de respecter les règles de cumul de mandats et de fonctions énoncées à l'article ci-dessus.

Conditions de préparation des travaux du conseil

Pour permettre aux membres du Conseil de préparer utilement les réunions, le Président leur communique tous documents ou informations nécessaires, préalablement à la tenue de chaque séance.

Modification des statuts

L'Assemblée Générale a conféré tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet d'effectuer toutes les formalités nécessaires suites aux décisions prises, notamment la modification des statuts.

- Dispositions du Code de référence non retenues par la Société

La recommandation n° 13 du Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites prévoit un minimum de 4 réunions annuelles. Il s'avère qu'en 2017, le Conseil d'administration n'a eu la nécessité de se réunir que deux fois. Ces 2 réunions ont permis d'aborder l'ensemble des sujets à traiter.

- Comité d'Audit

Le Comité d'Audit est composé de deux membres choisis parmi les membres du Conseil pour la durée de leur mandat. Ils sont désignés par le Conseil statuant à la majorité absolue.

A ce jour, les membres de ce comité sont :

- Madame Florence Hayot
- Monsieur Gilles Venturi

Le Comité d'Audit a notamment pour mission :

- d'examiner les projets de comptes sociaux, et les états financiers retraités IFRS, les propositions de nomination des commissaires aux comptes et les conventions règlementées le cas échéant;
- d'assurer le contrôle de la gestion et la vérification et la clarté des informations qui seront fournies aux actionnaires et au marché ;
- d'examiner les niveaux de risque et les procédures pour s'en prémunir.

Les avis du Comité d'Audit sont adoptés à la majorité simple des membres présents ou représentés.

Le Comité d'Audit rend compte au Conseil de ses travaux, exprime tous avis ou toute suggestion qui lui sembleraient opportuns et porte à sa connaissance les points qui nécessitent une décision du Conseil.

Les réunions du Comité d'Audit sont présidées par Madame Florence Hayot, administratrice indépendante, conformément aux recommandations du Code Middlednext.

Le Comité d'Audit a été mis en place par le conseil d'Administration du 14 septembre 2017 et s'est réuni pour la première fois le 8 mars 2018 dans le cadre de l'examen des comptes annuels 2017

- Organe de direction

Soft Computing est l'unique société du « Groupe ».

Cette structure juridique légère permet un contrôle simplifié des opérations.

Notre organisation opérationnelle s'articule autour de deux pôles de production, Conseil et Intégration d'une part et Marketing Services d'autre part, homogènes tant dans les directions clientes qu'ils adressent que dans les compétences qu'ils cultivent. Ceux-ci s'appuient d'une unité pour le marketing et les ventes sur une Direction Commerciale et Marketing, et, d'une unité pour toutes les fonctions de support, sur un Secrétariat Général. Le président, le directeur général et les responsables de ces quatre unités forment le comité exécutif.

Sous la Direction Générale, les responsables de chacun des pôles, Conseil et Intégration et Marketing Services, participent à la définition de la stratégie et des objectifs et assurent la gestion des opérations en coordination avec la Direction Commerciale et Marketing et le Secrétariat Général qui supervisent pour leur part l'ensemble des autres fonctions supports.

Un Comité exécutif bimensuel comprenant 6 personnes, la Direction Générale, le Secrétaire Général, les responsables des pôles et la Directrice Commerciale et Marketing, pilote la réalisation des objectifs et anime les synergies entre pôles ainsi que les chantiers transversaux.

Des Comités hebdomadaires assurent le pilotage opérationnel des activités au sein de chacun des pôles. Ces comités contrôlent également le respect des budgets tant au niveau des objectifs que des moyens.

- Participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

L'Assemblée se compose de tous les Actionnaires quel que soit le nombre d'actions qu'ils possèdent.

A défaut d'assister personnellement à l'Assemblée, les actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- donner une procuration à la personne physique ou morale de son choix dans les conditions de l'article L. 225-106 du Code de commerce,
- adresser une procuration à la Société sans indication de mandat,
- voter par correspondance.

Les demandes d'inscription de projets de résolutions ou de points à l'ordre du jour par les Actionnaires doivent être envoyées au siège social, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par voie de télécommunication électronique, au plus tard 3 jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

- Délégation accordée par l'assemblée générale au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital

1. Actions gratuites

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 octobre 2015, le conseil d'administration a été autorisé à procéder, en une ou plusieurs fois, conformément aux articles L 225-197-1 et L 225-197-2 du Code de Commerce, à l'attribution d'actions gratuites ordinaires de la société, existantes ou à émettre au profit :

- Des membres du personnel de la société ou des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L 225-197-2 du Code de commerce ou de certaines catégories d'entre eux,
- Et/ou des mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.

Le nombre total d'actions ainsi attribuées gratuitement ne pourra dépasser 10 % du capital social existant au jour de la première attribution décidée par le conseil d'administration.

Cette autorisation est valable jusqu'au 29 décembre 2018.

2. Autres délégations

Les assemblées générales des actionnaires ont autorisé le conseil d'administration à procéder à diverses opérations sur le capital de la société :

Nature de l'opération	Plafond	Date d'autorisation	Date d'expiration
Augmentation de capital réservée aux actionnaires	2 000 000 euros	08/06/17	08/08/19
Emission de diverses valeurs mobilières avec suppression du DPS	2 000 000 euros	08/06/17	08/08/19
Augmentation du montant des émissions en cas de demandes excédentaires	2 000 000 euros	08/06/17	08/08/19
Augmentation de capital social en vue de rémunérer des apports en nature de titres	10% du capital social	08/06/17	08/08/19

Réduction de capital dans le cadre d'un programme de rachat d'actions	10% du capital social	08/06/17	08/06/19
Attribution d'options de souscription et /ou d'achat d'actions de la société au personnel	5% du capital social	08/06/17	08/08/20
Attribution d'actions gratuites au personnel et/ou mandataires	10% du capital social	29/10/15	29/12/18
Programme de rachat d'action	10% du capital social	08/06/17	08/12/18

Abréviations : DPS : Droit Préférentiel de Souscription
PEE : Plan d'Épargne Entreprise

- [Facteurs de risques](#)

Les facteurs de risques sont mentionnés dans l'annexe aux comptes annuels dans la note 23.

- [Rémunérations et avantages des mandataires sociaux :](#)

Rémunération due au titre de l'exercice En euros	2017		2016	
	Eric FISCHMEISTER	Gilles VENTURI	Eric FISCHMEISTER	Gilles VENTURI
Rémunération fixe (versée durant l'exercice)	132 600	132 600	130 000	130 000
Partie variable (versée sur l'exercice suivant)	16 295	16 295	3 503	3 503
Avantages en nature	4 006	2 641	4 006	2 641

Aucun engagement particulier de la société n'a été consenti aux mandataires sociaux à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à celles-ci.

- [Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique ayant pour cible SOFT COMPUTING](#)

A la connaissance de la Société, et conformément à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, aucun élément ne semble susceptible d'avoir une incidence en cas d'offre publique ayant pour cible la société.

Le Conseil d'Administration

ANNEXE : Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2013	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE :					
Capital social	502 447	502 447	452 593	453 593	418 372
Nombre des actions ordinaires existantes	2 512 236	2 512 236	2 262 967	2 267 967	2 091 858
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
Par convention d'obligations					
Par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE :					
Chiffre d'affaires hors taxes	36 869 583	38 228 747	39 930 454	40 036 470	40 542 889
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	973 535	1 356 863	1 896 416	1 453 363	1 976 913
Impôts sur les bénéficiaires	-818 517	-337 534	-624 441	-762 526	-726 996
Participation des salariés due au titre de l'exercice			72 315		
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 565 159	1 677 449	2 235 303	2 136 093	2 478 631
Résultat distribué	627 383	545 968	1 021 515	1 021 543	1 045 000
RESULTAT PAR ACTION :					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,71	0,67	1,08	0,98	1,29
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,62	0,67	0,99	0,94	1,18
Dividende attribué à chaque action	0,25	0,25	0,5	0,5	0,5
PERSONNEL :					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	358	378	378	379	387
Montant de la masse salariale de l'exercice	18 094 535	19 070 266	19 589 627	19 678 843	20 858 684
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	8 686 739	9 089 347	9 502 476	9 432 932	9 907 291

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Soft Computing

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Soft Computing relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Reconnaissance des revenus

Risque identifié

Au 31 décembre 2017, le montant total du chiffre d'affaires s'élève à 40 543 K€ et les créances clients représentent plus de 43% du total bilan.

Le chiffre d'affaires est reconnu selon la méthode de l'avancement. Le degré d'avancement résulte d'une analyse par contrat des journées d'intervention valorisées engagées par rapport au nombre total des journées nécessaires à la réalisation des prestations prévues au contrat.

La reconnaissance du revenu des contrats pluriannuels pose la question du rattachement des produits et des charges engagées sur la bonne période comptable ainsi que la question d'éventuelles pertes à terminaison.

Une erreur dans l'analyse des accords conclus avec les clients, ou dans l'estimation de l'avancement peut conduire à une comptabilisation erronée du revenu, et nous avons considéré, à ce titre, que la reconnaissance du chiffre d'affaires constitue un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre face au risque identifié

- Nous avons pris connaissance du processus de reconnaissance du chiffre d'affaires établi par la direction, depuis la réalisation des prestations, la facturation et son enregistrement comptable, jusqu'à la réception des paiements.
- Pour une sélection de contrats identifiés sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs, nous avons effectué des tests substantifs de détail sur la comptabilisation du revenu par rapport aux contrats signés ou autres preuves externes et vérifié la séparation des exercices.
- Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux principes et méthodes comptables relatifs à la reconnaissance du revenu.

Evaluation du fonds de commerce

Risque identifié

Au 31 décembre 2017, la valeur du fonds de commerce issus de malis techniques s'élève à 6 711 milliers d'euros.

L'évaluation de la valeur recouvrable de ces actifs faisant appel à des estimations et à des jugements de la part de la direction, nous considérons que l'évaluation des fonds de commerce constitue un point clé de notre audit compte tenu de leur sensibilité aux hypothèses retenues et du fait du montant dans les états financiers.

Procédures d'audit mises en œuvre face au risque identifié

- Nous avons pris connaissance du processus de détermination de la valeur d'utilité des fonds de commerce, des méthodes d'évaluation et des hypothèses sous-jacentes à la détermination de la valeur d'utilité des fonds de commerce
- Nous avons apprécié par ailleurs l'existence d'indices de pertes de valeur pouvant remettre en cause l'évaluation des fonds de commerce au bilan à la clôture;

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que :

- le rapport de gestion ne comprend pas toutes les informations sociales et environnementales prévues par l'article L. 225-102-1 du code de commerce ;
- il n'a pas été procédé à la désignation d'un organisme tiers indépendant chargé de vérifier les informations sociales et environnementales.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Soft Computing par l'Assemblée Générale du 27 mai 2005 pour Grant Thornton et du 3 août 1996 pour Serec Audit.

Au 31 décembre 2017, le cabinet Grant Thornton était dans la 13^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet Serec Audit dans la 21^{ème} année, dont respectivement 13^{ème} et 18^{ème} années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une

anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 26 avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Serec Audit

Membre français de Grant Thornton International

Olivier Bochet

Antoine Gayno

Associé

Associé

Information financière retraitée IFRS au 31/12/2017

I/ Bilan

Notes	ACTIF (En K€)	31/12/2017	31/12/2016
Note 1	Ecarts d'acquisition		
	Immobilisations incorporelles	8 164	8 166
	Immobilisations corporelles	436	401
	Actifs financiers	29	17
Note 5	Impôts différés actifs (produit)	311	241
Note 1	Actifs non courants	8 940	8 825
	Clients et comptes rattachés	13 560	10 607
	Autres actifs	6 852	4 745
	Trésorerie & équivalents de trésorerie	3 215	3 233
	Actifs courants	23 628	18 585
	TOTAL ACTIF	32 567	27 410
	PASSIF (En K€)	31/12/2017	31/12/2016
	Capital	418	454
	Primes	3 182	5 104
	Réserves consolidées	10 663	9 691
Note 2	Actions propres	-24	-1 966
	Résultat consolidé	2 250	1 772
	Capitaux propres	16 489	15 054
	Intérêts minoritaires		
	Passifs financiers		
Note 3	Provisions pour risques & charges	822	746
	Autres passifs		
	Impôts différés (passif)		
	Passifs non courants	822	746
	Passifs financiers		
	Provisions pour risques & charges	46	160
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 626	1 840
	Autres passifs	12 584	9 611
	Passifs courants	15 256	11 611
	TOTAL PASSIF	32 567	27 410

II/ Compte de résultat

Notes	COMPTE DE RESULTAT PAR NATURE (En K€)	31/12/2017	31/12/2016
Note 4	Chiffre d'affaires	40 543	40 036
	Autres produits de l'activité	2	
	Achats consommés	-3 628	-5 407
	Charges de personnel	-30 655	-29 028
	Charges externes	-2 640	-2 493
	Impôts et taxes	-147	-135
	Dotations aux amortissements	-267	-252
	Dotations aux provisions nettes de reprises	42	-28
	Résultat opérationnel courant	3 249	2 693
	Autres produits et charges opérationnels		78
	Résultat opérationnel	3 249	2 771
	Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		6
	Coût de l'endettement financier brut	-	-2
	Coût de l'endettement financier net	-	4
Note 5	Impôts différés	46	-39
Note 5	Impôts exigibles	-1 045	-965
	Résultat net (part du groupe)	2 250	1 772
	Résultat par action (en Euros)	1,05	0,87
	Résultat dilué par action (en Euros)	1,05	0,87

Notes	Etat des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres :	31/12/2017	31/12/2016
	En K€		
	Résultat net	2 250	1 772
	Eléments recyclables :		
	Eléments non recyclables :		
Note 3	Ecart actuariels au titre des provisions pour indemnité de retraite	5	-349
	Impôt lié	-2	116
	Total gains et pertes comptabilisés en capitaux propres	3	-233
	Résultat net et gains et pertes comptabilisés en capitaux propres	2 253	1 539

III/ Tableau de flux de trésorerie

(En K€)	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net	2 250	1 772
Dotations nettes aux amortissements et provisions	166	117
Plus et moins values de cession	6	
Charges liées aux attributions d'actions	262	303
Impôt calculé (y compris impôt différé) (1)	-1 071	-969
Coût de l'endettement financier (net)		-4
Capacité d'autofinancement (avant impôt et coût de l'endettement financier)	1 613	1 219
Impôt payé (CIR encaissé)		888
Variation du besoin en fonds de roulement	-292	-1 473
Intérêts perçus		6
Autres gains et pertes financiers lié à l'activité		-2
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 321	638
Acquisitions d'immobilisations	-319	-142
Cessions d'immobilisations	2	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-318	-142
Réduction de capital		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-1 021	-1 022
Rachat des actions propres		
Cession des actions propres		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 021	-1 022
Variation de trésorerie	-18	-526
Trésorerie à l'ouverture	3 233	3 759
Trésorerie à la clôture	3 215	3 233
(1) impôt retraité : hors CVAE, incluant les crédits impôts CIR et CICE : -1547 K€		

IV/ Notes relatives à l'information financière IFRS

PREAMBULE :

Les informations financières ont été examinées par le Conseil d'Administration en date du 8 mars 2018, elles sont composées

- d'un bilan, d'un compte de résultat et d'un tableau de flux de trésorerie retraités selon les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des normes IFRS.
- de la présente Note explicative décrivant la période concernée, les principes d'élaboration, les normes IFRS considérées ainsi que les appréciations et hypothèses retenues.

Conformément à la réglementation en vigueur, la société établit ses comptes sociaux individuels en application du référentiel comptable français.

Outre les comptes sociaux, le conseil d'administration a décidé de publier des états financiers retraités en appliquant les normes IFRS jugées significatives.

La société ne détenant aucune filiale et n'étant détenue par aucun groupe, ce choix relève du volontariat et non d'une obligation réglementaire.

Les états financiers présentés sont retraités de l'impact des normes ci-après :

- IAS 1 limité aux dispositions concernant la présentation du compte de résultat et du bilan, notamment :
 - maintien en « *autres produits et charges opérationnels* » des éléments non récurrents et individuellement significatifs, comme les indemnités transactionnelles versées
 - reclassement en charges de personnel des taxes assises sur les salaires
 - distinction au bilan des actifs et passifs non courant
- IAS 7 (tableau de flux de trésorerie)
- IAS 19R (comptabilisation des engagements de retraites, traitement des écarts actuariels en capitaux propres)
- IFRS 2 (retraitement des actions gratuites)
- IAS 12 (calcul des impôts différés, reclassement de la CVAE en impôts sur le résultat)
- IAS 20 (présentation du CIR en minoration des charges de personnel)
- IAS 36 (Dépréciations d'actifs)

NOTES RELATIVES AUX PRINCIPAUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

NOTE 1 : ACTIFS NON COURANTS

Montants en K€	31/12/2017	31/12/2016
Fonds de commerce	8 164	8 164
Autres immobilisations incorporelles		1
Immobilisations corporelles	436	401
Actifs financiers	29	17
Impôts différés actifs (note 5)	311	241
TOTAL GENERAL	8 939	8 825

Un test de dépréciation est réalisé annuellement au 31 décembre en fonction d'une approche multicritère (ratios utilisés par les analystes financiers du secteur tels que VE/CA, perspectives de rentabilité, Discounted Cash Flow), conformément aux dispositions d'IAS 36 §9 et §10.

Au 31 décembre 2017, ce test n'a révélé aucune dépréciation.

NOTE 2 : ACTIONS PROPRES

Au 31 décembre 2017, la société SOFT COMPUTING détient 1858 acquises via le contrat de liquidité, Ces actions propres sont portées en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition, et les résultats de cession de ces titres annulés en résultat.

NOTE 3 : PROVISIONS POUR INDEMNITE DE RETRAITE :

Montants en K€	31/12/2017	31/12/2016
Provision pour retraite	822	746
Hypothèse de taux retenue*	1,30%	1,31%

*taux iboxx

Les écarts actuariels sont intégrés directement en capitaux propres et non en résultats.

NOTE 4 : PAIEMENT EN ACTIONS

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 octobre 2015 a autorisé la mise en place d'un plan d'attribution d'actions gratuites destinées aux salariés dans la limite de 10% du capital de la société. Conformément à cette autorisation, le conseil d'administration du 16 novembre 2015 a attribué 48000 actions gratuites à destination de salariés.

Le 16 novembre 2017, lesdites actions ont été définitivement attribuées aux salariés.

A ce jour, il n'existe aucun plan d'attribution d'action en cours.

Ces attributions d'actions gratuites sont évaluées sur la base du cours de bourse de l'action à la date d'attribution. Cette juste valeur à la date d'attribution est comptabilisée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition de droits par contrepartie des capitaux propres. Il en découle une charge de 203 k€ au titre de la période, sans impact sur les capitaux propres.

NOTE 5 : IMPOTS

L'état du résultat au 31 décembre 2017 fait apparaître un impôt correspondant principalement à :

- la charge d'impôt sur les résultats, soit 492 K€ calculée sur la base du résultat fiscal de la période,
- la CVAE, soit 600 K€ au titre de la période;
- le produit à recevoir liée à la demande de remboursement de la contribution sur les distributions de dividendes, soit -47 K€

La société n'a pas de report déficitaire.

Le CIR au titre de la période, soit 1 250 K€ est présenté en minoration des charges de personnel.

Le taux d'impôt différé a été maintenu à 33,3%.

Rapport des commissaires aux comptes sur les informations financières IFRS

Rapport d'examen limité des Commissaires aux Comptes sur les informations financières IFRS

SOFT COMPUTING

Période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017

Monsieur,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de Soft Computing et en réponse à votre demande dans le cadre de la publication de données financières en IFRS sur la base du volontariat, nous avons effectué un examen limité des Informations Financières annuelles retraitées des normes IFRS jugées significatives par la société, relatives à la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 telles qu'elles sont jointes au présent rapport, ci-après les « *Informations Financières IFRS* ». Ces Informations financières IFRS sont constituées d'un bilan, d'un compte de résultat et d'un tableau de flux de trésorerie et d'une note explicative décrivant la période concernée, les principes d'élaboration et les hypothèses retenues.

Ces Informations Financières IFRS ont été établies sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur celles-ci.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les Informations Financières IFRS, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des informations financières avec le référentiel indiqué et les critères définis dans la note annexe explicative.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le préambule de la note explicative qui précise que les Informations Financières IFRS ont été établies en dehors des obligations légales et ne constituent pas des comptes complets au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Au regard de ce référentiel, seuls des comptes complets comportant un bilan, un compte de résultat avec une information comparative, un état des variations des capitaux propres, un tableau des flux de trésorerie et des notes aux états financiers peuvent présenter sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, le patrimoine et la situation financière de la société ainsi que le résultat de ses opérations.

Ce rapport est établi à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisé, diffusé ou cité à d'autres fins.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 26 avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Serec Audit

Olivier Bochet

Antoine Gayno